

Projet Pédagogique

ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredis loisirs

Vacances loisirs

Ados loisirs

Ce document a été approuvé par une délibération du conseil municipal

Préambule

La Ville de Séné développe une politique en direction des enfants et des jeunes durant leur temps libre, afin de proposer une ouverture éducative la plus large possible.

Chaque structure d'accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et se voit délivrer un agrément.

Les différents temps d'accueil font l'objet d'une déclaration complémentaire visant à déterminer selon la réglementation en vigueur, le nombre d'animateurs nécessaire en fonction de l'effectif des accueils de loisirs. C'est pour cette raison que toute inscription préalable est obligatoire et qu'il n'est pas possible d'inscrire les enfants directement sur place le jour même.

Des intentions éducatives aux moyens mis en œuvre

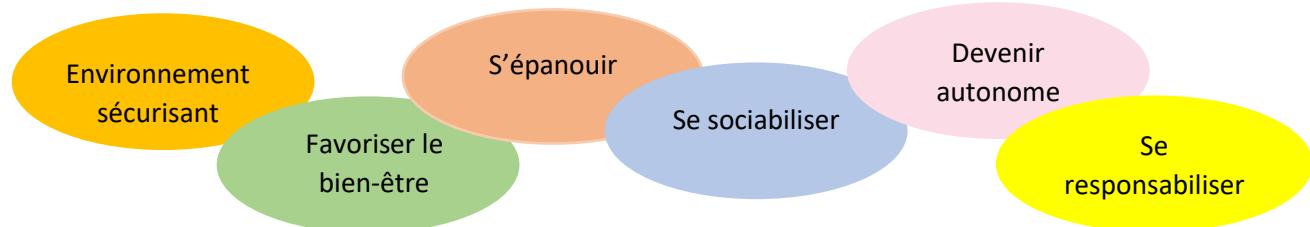
Séné est une commune de 9000 habitants avec une complexité géographique qui résulte d'un littoral très découpé et dont la population est répartie sur plusieurs zones du territoire. Séné doit alors se transformer pour répondre aux nombreux enjeux du territoire.

Le Projet Educatif Local (PEL) s'appuie sur une cohérence éducative territoriale inscrite dans le projet éducatif de territoire facilitant la réussite éducative et sociale du jeune.

Le PEL définit 3 grands axes de réflexion :

- *Permettre un accueil pour tous et un parcours cohérent sur les temps d'accueil de l'enfant ;*
- *Promouvoir l'engagement citoyen, l'éducation à la citoyenneté et au développement durable ;*
- *Accompagner la fonction parentale.*

L'équipe pédagogique a pour priorité éducative de valoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités diversifiées, tout en favorisant l'autonomie et le vivre-ensemble.



Le projet pédagogique découle du projet éducatif local (PEL) et du projet éducatif territorial (PDET) portés par la collectivité.

C'est un contrat de confiance qui sert de référence entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Chaque animateur construit son projet d'animation à partir de ce projet pédagogique, dont les objectifs principaux figurent ci-après.

Intentions éducatives	Objectifs pédagogiques	Moyens mis en œuvre
Permettre un accueil pour tous et un parcours cohérent sur les temps d'accueil de l'enfant et du jeune	<p>Assurer la sécurité physique, morale et affective du public accueilli</p> <p>Favoriser les moments d'échanges entre les différentes structures présentes sur la commune</p>	<p>Transmission d'un document type « mémo » aux animateurs. Ce document est un outil retraçant les règles de sécurités et la conduite à tenir auprès du jeune public.</p> <p>Organisation de réunions de services / réunions avec les différentes équipes d'animation (fonctionnement, rédaction du projet pédagogique, réflexions concernant les activités proposées...)</p> <p>Mise en place d'activités passerelles en partenariat avec les différents acteurs présents sur la commune (Ty Mouss, Petite Enfance, Grain de Sel, associations diverses...)</p>
Promouvoir l'engagement citoyen, l'éducation à la citoyenneté et au développement durable	<p>Encourager les jeunes dans leur apprentissage et dans la découverte du monde citoyen</p> <p>Accompagner les jeunes dans leurs projets</p>	<p>Favoriser l'organisation d'activités avec des partenaires internes et externes</p> <p>Privilégier les activités de coopération</p> <p>Les équipes pédagogiques sont "qualifiées" pour écouter et pouvoir orienter les jeunes vers des professionnels susceptible de les aider dans leurs démarches.</p>
Accompagner la fonction parentale	<p>Développer les temps d'échanges, renforcer le lien avec les familles et les jeunes</p> <p>Informier les familles et les jeunes du fonctionnement des ACM</p>	<p>Réunion d'information aux familles</p> <p>Questionnaires sur différents sujets envoyés aux familles</p> <p>Conférences organisées autour de la parentalité</p> <p>Organisation de temps d'échanges avec les familles (café des parents : Thé Sucre Latte)</p> <p>Projet pédagogique accessible aux familles</p> <p>Réalisation de points presse</p> <p>Présence du Point Jeunes sur différents réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Tik Tok</p>

Présentation des structures municipales

Les accueils de loisirs municipaux « Mercredis et Vacances Loisirs » sont situés dans la partie élémentaire du groupe scolaire Françoise Dolto (centre).

L'accueil « Ados Loisirs » est situé dans la partie élémentaire du groupe scolaire Albert Guyomard (Poulfanc).

Les accueils de loisirs (ALSH) de la commune sont organisés par le service Enfance-jeunesse de la direction petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire.

Ils sont placés sous la responsabilité du Responsable Enfance Jeunesse, chargé de la coordination, de la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse.

Chaque ALSH est piloté par un/une directeur/trice et sous directeur/trice.

MERCREDIS LOISIRS

L'accueil de loisirs municipal des mercredis est ouvert durant la période scolaire aux enfants scolarisés du **CP au CM2**. Il est accessible aux enfants de la commune en priorité mais des places peuvent être disponibles pour les familles extérieures. Ils peuvent s'inscrire à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les enfants sont accueillis dans les locaux périscolaires de l'école élémentaire Françoise Dolto, rue des écoles à Séné.

↳ Les salles à disposition sont les suivantes :

- La salle périscolaire (surface de 124 m²):

Cette salle est utilisée pour les temps d'accueil du matin et du soir mais également pour les temps d'activités. Deux espaces sont présents au sein de la salle périscolaire :

- Le bureau de direction de l'ALSH,
- Un espace d'activités,
- Un espace pour les ateliers cuisine et les goûters.

- La salle Eco-Environnementale (surface de 19 m²)

Cette salle accueille un apiscope (une ruche pédagogique) afin que les enfants de l'école Françoise Dolto puissent observer en temps réel la vie des abeilles.

Cette salle est également utilisée dans le cadre des Mercredis et Vacances Loisirs et fait l'objet d'animations éco-environnementales et créatives.

- Salle de créativité (surface de 20 m²)

Cette salle de classe est disponible pour les activités créatives.

- La salle de motricité des maternelles

Elle est mise à disposition pour des activités en intérieur pour les CP-CE1.

VACANCES LOISIRS

Cet accueil municipal ouvert aux enfants scolarisés du **CP au CM2**, fonctionne durant toutes les périodes des vacances scolaires avec un programme d'activités à la demi-journée ou à la journée.

Ces deux accueils de loisirs fonctionnent de 7h30 à 18h30.

Les activités se déroulent de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Une garderie est mise en place dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Le centre sportif A. Le Derf est mis à disposition pour les activités du centre. En cas de besoin, l'ALSH peut utiliser les locaux de l'école élémentaire F. Dolto.

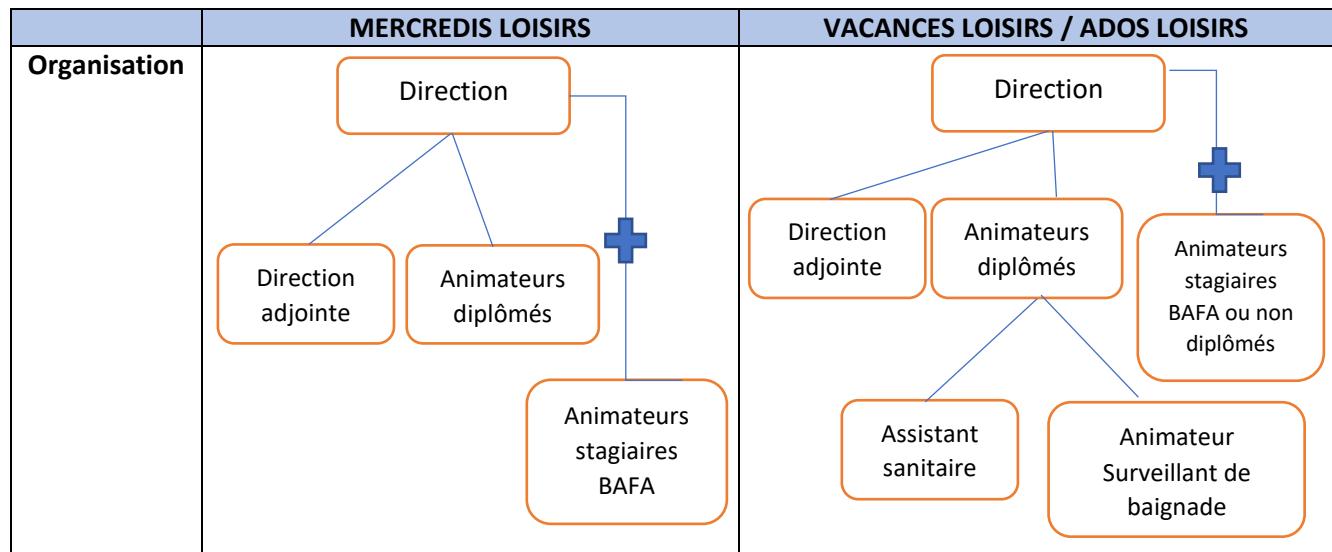
ADOS LOISIRS

Cet accueil est ouvert uniquement pendant les vacances scolaires pour les collégiens-lycéens.

Les activités se déroulent de 9h30 à 17h sauf changements d'horaires indiqués sur le programme. Un temps d'accueil est proposé dès 8h45 et jusqu'à 17h30.

Une salle d'activités de l'Espace jeunes (surface 45 m²) ainsi que la salle périscolaire de l'école élémentaire A. Guyomard (surface 110 m²) sont mises à disposition des jeunes.

Présentation des équipes



- Rôles de la direction :

- Préparer le contenu des différentes périodes de vacances (avec l'équipe d'animation) ;
- Veiller à l'application du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur ;
- Veiller à la mise en application du règlement intérieur de la structure ;
- Veiller à la mise en application de la convention de fonctionnement avec d'autres structures ;
- Garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- Coordonner l'action de l'équipe ;

- Assurer un soutien financier, matériel et administratif ;
- Remplir un rôle formateur auprès de l'équipe et veiller à son bien-être ;
- Assurer les relations avec les jeunes et les familles ;
- Assurer les relations avec les partenaires et l'organisateur.

• Rôles de l'équipe :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant ;
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et du planning d'activités (avec la direction) ;
- Appliquer le projet pédagogique ;
- Animer les différents moments de la journée ;
- Assurer les relations avec les jeunes et les familles ;
- Participer à tous les moments de réunions, de préparation et rangement ;
- Assurer le respect des lieux et du matériel.

• Aspect sanitaire :

L'ensemble de l'équipe devra assurer :

- Le suivi du registre d'infirmérie ;
- La vérification et mise à jour du contenu des trousseaux de secours ;
- Le suivi des traitements sur ordonnance ;
- Le transport chez le médecin ou aux urgences ;
- La mise en quarantaine si nécessaire ;
- La communication avec l'organisateur et les familles.

Présentation de la vie quotidienne et des activités

Organisation d'une journée à l'ALSH Mercredis et Vacances Loisirs		
7h30-9h00	Accueil des enfants / Jeux libres	GARDERIE
9h00-9h30	Rassemblement des enfants et explications de la journée	ANIMATION
9h30-12h15	Activités : 2 choix proposés aux enfants	ANIMATION
12h15-13h15	Repas au restaurant scolaire ou pique-nique si sortie	CANTINE
13h15-14h00	Temps libre	ANIMATION
14h00-16h00	Animation retour au calme	ANIMATION
	Activités : 2 choix proposés aux enfants	ANIMATION
16h00-17h00	Goûter	ANIMATION
17h00-18h30	Accueil des parents/ Jeux libres	GARDERIE

Organisation d'une journée aux ADOS LOISIRS		
8h45- 9h30	Accueil des jeunes	GARDERIE
9h30-12h	Activité selon programme	ANIMATION
12h-14h00	Repas soit au restaurant scolaire soit pique-nique	PAUSE DEJEUNER

14H00-17H00	Activités selon programme	ANIMATION
17h00-17h30	Départ des jeunes	GARDERIE

MERCREDIS LOISIRS

L'ALSH engagé dans le Plan Mercredi s'engage à développer son accueil périscolaire par des temps d'activités :

- Riches et variés ;
- S'inscrivant dans une complémentarité avec les temps de la famille et de l'école afin de favoriser une continuité éducative ;
- Favorisant l'inclusion de tous les enfants ;
- Répondant aux besoins des enfants ;
- Associant les différents acteurs éducatifs du territoire ;

Afin de garantir la continuité éducative sur les différents temps de la journée, une thématique est abordée durant chaque période des mercredis. Cette thématique est ensuite déclinée et équilibrée entre des activités manuelles, sportives, artistiques, des grands jeux d'extérieurs ou des sorties pour permettre à chaque enfant d'explorer divers domaines.

Les activités sont encadrées et animées par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique. Selon la spécificité de l'activité, il nous est possible de faire appel à un intervenant extérieur en possession d'un Titre Professionnel.

Les activités proposées suivent les trois ambitions éducatives suivantes :

- 1) **Un parcours éducatif « sport et santé »,** visant à proposer des thèmes sur l'alimentation (équilibre alimentaire), des activités physiques et sportives (continuité des actions scolaires sur le sport, les déplacements à vélo, l'alimentation, Terres de Jeux 2024...);
- 2) **Un parcours éducatif « citoyenneté »,** visant à mettre en place des activités liées à l'environnement, au développement durable (continuité des actions scolaires des aires éducatives, du dispositif Wattty, éco-écoles, le gaspillage alimentaire en associant GMVA et la cuisine centrale);
- 3) **Un parcours autour du patrimoine local et de la culture** avec le service patrimoine et culturel de la collectivité.

➤ Participation aux activités

Deux activités seront proposées matin et après-midi afin de laisser le libre choix à l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins. La participation ne sera pas obligatoire mais l'équipe aura pour rôle d'inviter l'enfant à découvrir l'activité.

➤ Les moments passerelles

- Groupe des CM2 avec l'ALSH « ADOS LOISIRS » : 1 demi-journée par semaine les CM2 des Vacances Loisirs vont en temps d'activité avec le groupe des « Ados Loisirs » pour découvrir leur lieu d'accueil et le rythme de leurs journées.

VACANCES LOISIRS et ADOS LOISIRS

Les programmes d'activités des ALSH « Vacances Loisirs » et « Ados Loisirs » sont distincts afin de respecter les rythmes biologiques de chaque enfant et les besoins propres à chaque tranche d'âge.

Chaque semaine, un équilibre est recherché entre activités manuelles, sportives, artistiques, grands jeux extérieurs ou sorties afin de permettre à chaque jeune d'explorer divers domaines.

Les activités sont encadrées et animées par un ou plusieurs animateurs recrutés par la municipalité. Selon la spécificité de l'activité, nous faisons appel à un intervenant extérieur en possession d'un Titre Professionnel.

Les activités sportives valorisent le fair-play, le respect de l'autre, la coopération et la solidarité.

Les sorties culturelles offrent la possibilité aux jeunes, de découvrir des lieux ou des activités nouvelles, et ainsi faciliter leur ouverture d'esprit.

Beaucoup de nos activités se déroulent en plein air. C'est l'occasion pour l'équipe d'animation de sensibiliser à chaque instant les enfants, au respect de l'environnement et de leur patrimoine.

La communication

L'information des familles est importante : il s'agit d'améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de services aux familles et la qualité de l'information.

MERCREDIS LOISIRS

La diffusion des programmes des mercredis s'effectue par période de 2 mois entre chaque vacance scolaire soit un programme pour les mercredis de septembre-octobre puis novembre-décembre, etc...

Ce programme est diffusé 2 mercredis avant le premier mercredi de la période.

VACANCES LOISIRS/ ADOS LOISIRS

Les programmes des vacances scolaires sont diffusés 3 semaines avant chaque petite vacance et 5 semaines avant les vacances d'été.

Le Service Enfance Jeunesse communique à travers ses réseaux sociaux, les actualités sur le portail famille, le site internet de la mairie, la presse et par de l'affichage.

Les temps d'échanges

- AVEC LES ENFANTS

Les échanges avec les enfants au quotidien sont essentiels au fonctionnement des accueils.

En effet, ce sont eux les acteurs principaux et leurs avis, sur les différents temps de la journée comptent.

L'évaluation est réalisée à la fin de chaque période pour nous permettre de connaître les points suivants :

- La thématique leur a-t-elle plu ?
- Quelles animations ont ils aimés ou moins bien aimés ?
- Est-ce que le rythme de la journée leur convienne ?

- Ont-ils des envies d'animations ?
- L'ambiance leur plaît-elle ?

• AVEC L'EQUIPE

Des bilans sont effectués également à la fin de chaque période afin de faire le point sur le fonctionnement des Accueils de Loisirs, des activités, des enfants et de l'équipe.

L'équipe doit en continu prendre conscience de ces éléments pour réévaluer sa pratique à tout moment.

EVALUATION : CRITERES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

L'évaluation des différents accueils de loisirs, s'effectue sur la mesure de critères quantitatifs tels que :

- la fréquentation,
- la régularité,
- les causes d'absences,
- la provenance,
- l'âge,

et également sur des critères qualitatifs tels que :

- l'évolution,
- l'intégration des règles de vie,
- l'implication dans les activités,
- les relations avec les autres
- l'équipe.